de *The European Reporters' Association of Toronto Limiter*, une société dont le but est de fournir aux exportateurs européens, par l'intermédiaire, et une représentation de leurs intérêts jusqu'à progrès à développer leurs relations avec le Dominion.

Des informations complémentaires sur cette société tenues à la disposition des négociants français qui désireraient en prendre connaissance au ministère du commerce et de l'industrie (direction du commerce — Bureau des renseignements commerciaux), 80, rue de Varenne, Paris.

Tunisie. — Certificat d'origine

Par une lettre du 15 décembre courant, M. le ministre du commerce, de l'industrie et de la marine, informe et les conditions des justifications d'origine auxquelles sont soumis les produits des pays admis à bénéficier du tarif de faveur institué dans la régence de Tunis.

La Chambre tient ces renseignements à la disposition de ceux qu'ils peuvent intéresser.

Abyssinie. — Syndicat des négociants et industriels français en vue de faire un voyage d'études en Abyssinie.

Communication est faite d'une lettre annonçant la formation, à Paris, d'un syndicat de négociants et industriels français, dans le but de faire un voyage d'études en Abyssinie.

Le programme de ce voyage est non seulement de faire connaître dans ces régions la supériorité des français et de les y implanter, dès la première heure, mais encore d'obtenir un domaine assez vaste, pour y fonder une importante colonie agricole.

Le syndicat comprend plusieurs maisons importantes, entre autres : « La Belle Jardinière » « MM. Japy frères », « Raoul Pictet et Cie », etc. ; son délégué, M. P. Sénaver, 45, rue Vivienne, à Paris, partira pour l'Abyssinie le 20 janvier prochain, avec les documents les plus précis sur les ressources de ce pays et sur les débouchés qui vont s'y ouvrir à notre commerce. Il se rendra à Marseille où ceux qui voudraient avoir de plus amples renseignements.

La Chambre ne peut qu'applaudir à l'heureuse initiative du syndicat en question, auquel elle souhaite un plein succès, dans l'intérêt du commerce français.

Le Président,
Julien Lassucie.

Ivresse, outrages et rébellion

Un nommé Victor Leducq, âgé de 41 ans, demeurant rue de Wasquehal, cour Delporte, a été arrêté mardi soir vers cinq heures, rue de l'Alma, pour ivresse, outrages et rebellion au brigadier Calonne.

Accident

Un accident s'est produit, hier matin, vers dix heures, à la fabrique Delsart-Lepoutre, rue de la Redoute. Un mécanicien, Henri Duval, âgé de 20 ans, demeurant rue Solférino, 29, était occupé à affuter à la meule un morceau de fer, lorsque celui-ci lui glissa des mains, lui fit une plaie assez profonde au genou droit.

M. le docteur Butruille, qui a donné des soins au blessé, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu

Un accident rue Bernard

Hier matin, vers dix heures, un accident s'est produit rue Bernard. Le cheval de M. Honoré, fabricant de meubles, s'étant sauvé de l'écurie, un jeune ouvrier, Jules Vanteeckaiste, âgé de 17 ans, se mit à sa poursuite.

Arrivé dans la rue, Jules glissa et tombe si malheureusement sous la voiture de M. Tassart, marchand de charbon, qu'une roue lui passa sur le corps. Tout d'abord on crut l'enfant de Vanteeckaiste grave, mais MM. les docteurs Leurelle et Prouvost qui lui ont donné des soins, ont déclaré que quelques jours de repos suffiraient pour son complet rétablissement.

Fourrière à chiens

Dans la journée de mardi, 10 chiens ont été mis en fourrière et trois propriétaires ont été l'objet de contravention.

Cabarets ouverts après l'heure

Un rapport a été fait à la charge de M. Stien, cabaretier, rue Lafontaine, et de Dolphens, cabaretier, rue de l'Alma, pour avoir laissé leurs établissements ouverts après l'heure.

Section des ivrognes

Mardi après midi, vers quatre heures 1/2, les agents de service place de la Fosse-aux-Chênes, ont arrêté pour ivresse, un nommé Jean Delbar, âgé de 66 ans.

∴

Les agents de service rue des Fossés ont arrêté mardi après-midi, pour ivresse et menacité, un nommé Benoit Carpentier, âgé de 44 ans, chanteur ambulant, qui allait de porte en porte demandant l'aumône.

∴

Mardi après-midi vers trois heures et demie un individu ivre, Jules Laecke, âgé de 53 ans, demeurant rue St-Jean 187, a été arrêté rue Nain, pour outrages à l'agent Hamelle, et écroué au dépôt.

Beurre d'Oostcamp, le meilleur, le plus fin, le moins cher, rue du Bois, 43. n.o

— HALTE-LA! QUI VIVE ?
— Ronde d'officier.
— Avance à l'ordre.
— ROI DES CAFÉS.
Passez, 68 rue de l'Epeule et 206, rue des Arts, Roubaix.
Cafés CHOMBART-DUMONT Gros et détail

TOURCOING

Mort de M. Demesure, sergent des pompiers casernés

M. Emile Demesure, sergent du corps des sapeurs-pompiers casernés auquel il appartenait depuis le fer avril 1882, est décédé, hier, dans l'après-midi des suites d'une bronchite chronique dont il souffrait depuis déjà longtemps.

M. Demesure était Roubaisien et avait fait un congé dans les pompiers de Paris.

C'était un vaillant au feu, d'une intrépidité, d'une témérité, devrions-nous dire, qui lui valurent en maintes circonstances les plus vifs éloges de ses chefs et du public.

Le défunt était dans sa 31e année. Il laisse une jeune veuve sans enfants.

Les funérailles ne sont pas encore fixées.

Mort de M. Dissart, percepteur en retraite

M. Emile Dissart, percepteur des contributions directes, qui avait pris sa retraite il n'y a que quelques mois, est mort avant-hier après une courte maladie.

M. Dissart était âgé de 64 ans.

Il a deux fils, dont l'un est Procureur de la République à Verdun et le second est dans un comptoir d'Australie.

Nous adressons à la famille de M. Dissart, nos sincères condoléances.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures 1/2. Le corps sera transporté à Chatenay (Seine), où repose déjà le corps de Mme Dissart.

Nécrologie

L'un de nos bons amis, M. Louis Castelain Catteau, brasseur, chansetier, rue Fin-de-la-Guerre, en face le cimetière, vient d'être à nouveau cruellement éprouvé dans ses plus chères affections.

Il y a environ un an qu'il perdit un petit garçon de 3 ans 1/2 ; il lui en restait un qui avait juste atteint l'âge du premier et que la mort traîtresse vient encore de lui ravir.

Nous présentons à M. Castelain, à sa dame et à toute sa famille, l'expression de notre sympathie attristée.

Les obsèques de l'enfant auront lieu aujourd'hui à 2 h. 1/2 de l'après-midi.

L'assemblée a la maison mortuaire, rue Pin-de-la-Guerre, 1, à 2 h. 1/4.

Nul doute que beaucoup d'amis communs s'y rencontreront.

Un terrible accident d'usine

Un chauffeur tué par l'explosion d'une valve

L'établissement industriel de MM. Joseph Legrand et Cie, rue d'Austerlitz, a été, hier matin, vers 5 heures 40, le théâtre d'un affreux accident qui a coûté la vie au chauffeur, marié et père de cinq jeunes enfants auxquels doit bientôt venir s'en ajouter un sixième.

Il n'y a pas eu de témoins de l'accident.

Le directeur de la filature et le mécanicien eurent leur attention attirée par un fort bruit d'échappement de vapeur.

Ils se rendirent dans la salle de prise des machines et constatèrent qu'elle était complètement envahie par la vapeur.

On brisa les carreaux, on enleva des tuiles à la toiture, et lorsque l'on put pénétrer, on trouva vers cette heure un petit mur, brûlé, sur lequel du chauffeur, M. Paul Wittebole, âgé de 35 ans.

Le visage du malheureux était littéralement cuit, le nez et une oreille étaient affreusement ratatinés.

La valve d'un générateur, valve du système Lethuillier et fonctionnant depuis six semaines, avait éclaté.

Voici comment l'on suppose que l'accident s'est produit : le chauffeur alla pour ouvrir la valve qui est placée à 50 centimètres du sol et dut faire jouer la manivelle assurant la fermeture. On suppose que la valve devait contenir de l'eau de condensation et la vapeur en arrivant d'un seul coup aura déterminé ce que l'on nomme « un coup de bélier. »

La valve mi est une sorte de boule en fonte épaisse éclatée en deux ; la manivelle vint frapper le chauffeur et lui défonça la poitrine. Il fut alors projeté contre le petit mur dont nous avons parlé et on en releva son cadavre.

M. le docteur Brunet pense que la mort a du être immédiate. Le corps de l'infortuné a été transporté à l'hôpital civil, tandis qu'on prévenait sa famille avec tous les ménagements possibles. Une fille de la victime travaille a la filature et l'on conçoit son désespoir.

Pendant toute la matinée une foule de curieux a stationné rue d'Austerlitz en face la filature Legrand.

Un ingénieur de l'Association des appareils à vapeur est descendu hier matin sur les lieux pour se rendre compte de la façon dont l'accident s'est produit. M. Proix, commissaire de police du 2e arrondissement, a de son côté ouvert une enquête.

On a remarqué qu'indépendamment de la valve, le tuyau de vapeur, en cuivre, placé dessous était lui-même déchiré sur une longueur de 5 à 6 centimètres.

Par suite de cet accident, les ouvriers de la filature ont dû chômer une partie de la matinée le temps de replacer les générateurs sous pression.

Les funérailles de l'infortuné chauffeur auront lieu vendredi matin à 9 h. 1/4.

UN HOMME ENRAGÉ

L'autopsie

M. le docteur Dewyn a procédé, hier matin, à l'hôpital à l'autopsie du corps de Théophile Laporte, le malheureux qui a succombé *à la rage*, suivant toutes probabilités.

M. Dewyn a prélevé le cerveau, qui a été envoyé à l'Institut Pasteur à Lille.

Le concert des Crick-Sicks

Au nom si réputé de M. Gabriel Soulacroix, baryton de l'Opéra-Comique, que nous avons *donné comme figurant sur le programme* du concert que les Orphéonistes Crick-Sicks offriront dimanche prochain, 9 janvier, à 4 heures très précises de l'après-midi, dans la salle des fêtes de la place Leverrier, il faut ajouter celui de Mlle Milcamp, du théâtre royal de la Monnaie, une artiste dont la superbe voix fait en ce moment les délices des Bruxellois.

Nos concitoyens auront encore la bonne fortune d'entendre et d'applaudir un jeune prodige âgé de 15 ans, ler prix du Conservatoire de Paris, Philippe Barbier, élève de M. Jules Delsart, professeur de violoncelle, et Letellier, grand premier comique du théâtre de Lille.

Avec de tels artistes, la matinée du 9 janvier ne peut manquer d'obtenir un vif succès.

Société du manège de Tourcoing

Cette société organise pour le samedi 5 février prochain une fête de bienfaisance.

Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer la chose mais nous y reviendrons en détail. Disons seulement que le programme sera entièrement rempli par des amateurs, ce qui nous en revient permet de prévoir un grand succès.

Wattrelos. — M. Bossard, commissaire de police, a fait mettre en état d'arrestation une femme Philomène Brackman, inculpée de vol au préjudice d'un sieur Pierre Dertchinck, demeurant au Nouveau-Monde. Profitant d'une absence de celui-ci, elle se serait introduite chez lui et aurait enlevé des vêtements pour une somme de 45 francs.

∴

Un sieur Charles Cosninck, âgé de 33 ans, demeurant au Sapin-Vert, a déposé entre les mains de M. le Commissaire de police une plainte contre un nommé Eliez-Lefebvre qui, le 1er janvier, lui aurait porté à la tête, un violent coup de couteau, lui faisant une blessure assez grande. Une enquête est ouverte.

∴

Un procès-verbal a été dressé au sieur Jean Russon, pour bris de clôture d'une propriété appartenant a une dame Clémence Stélandre.

Croix. — *L'Union sociale et patriotique.* — Les membres du comité central et du comité de la section du Créchet se réuniront vendredi 7 courant a 8 heures 1/2 du soir au local habituel.

Ayis. — Les conscrits qui croient avoir des réclamations à produire sont priés de le faire le plus tôt possible au secrétariat de la mairie.

A propos d'un disparu. — Vendredi soir, le sieur Henri L..., avait quitté sa femme pour arranger dans il des affaires urgentes. Il ne rentra ni la nuit ni le lendemain et n'a pas reparu depuis lors. *Mais mardi vers midi, la mairie fit communiquer à Roubaix une dépêche venant de Bailly et annonçant l'internement de l'individu, sous prétexte d'aliénation mentale. Aussitôt elle en rendit à Bailly où on lui fit remarquer le peu d'empressement qu'elle avait mis à se rendre en cette localité, la dépêche lui dit-on, ayant été envoyée lundi matin.*

En outre, on l'informa que depuis une heure son mari était parti accompagné de recommandations pour arriver à Croix. Mais ici, si en gare, *on affirme il n'a été aperçu, au grand désespoir de la pauvre femme.*

Comment se fait-il qu'une dépêche sérieuse ait pu demeurer si longtemps à la mairie ? N'est-ce pas à cette cause qu'est dû le nouvelle fugue de cet infortuné ? Quelles peuvent en être les conséquences ? Vingt-quatre heures sans qu'on communique à la personne désignée et bien connue à Croix les renseignements qui avaient pour elle une importance capitale n'est-ce pas vraiment trop de sans-gêne.

Lannoy. — *L'accident du tissage Bettremieux.* — Nos lecteurs se rappellent le terrible accident qui s'est produit il y a quelques jours à la fabrique de M. Oscar Bettremieux. Tout d'abord on avait pensé que le chômage des nombreux ouvriers de l'usine durerait longtemps, mais à la suite d'une combinaison de M. Bettremieux les ouvriers pourront reprendre le travail dans la semaine.

Halluin. — *Accident.* — Un manœuvre de la scierie de M. Vandeghehem, à Halluin, M. Vanneste, 27 ans, demeurant à Menin, a été atteint à la main gauche par une scie à ruban. Le premier phalange de l'index a été enlevée. La blessure a été jugée assez grave, mais on pense qui sera cependant incapacité de travail d'un mois environ.

LILLE

Le drame de la rue Nationale

La préméditation s'affirme

Ainsi que nous le faisions prévoir hier, la préméditation de Durand, l'assassin de Victorine Coutry, s'affirme non-seulement par la présence des divers objets trouvés sur lui, par les questions intéressées posées par lui à sa victime, mais encore et surtout par la situation très préméditée de la chambre du crime. Nous nous sommes rendus hier après-midi chez M. Dufermont, hôtelier, rue St-Gabriel, où Durand logeait depuis le 9 Novembre, et les renseignements qu'il nous a fournis sont énormément suggestifs à ce titre.

« Durand qui se disait représentant de la maison Gouinaz, Marin et Cie, 4 et 6, rue de l'Ancienne à Bordeaux, était descendu chez nous une première fois le 29 septembre jusqu'au 1er octobre.

» A l'époque il avait avec lui une valise et nous paya avant son départ. Ceci nous inspira confiance et lorsqu'il revint le 9 novembre dernier, bien qu'il n'eut avec lui aucun bagage et que son vestiaire se composât seulement de ce qu'il portait sur lui, nous consentîmes quand même à l'héberger.

Or, à l'époque où Durand n'était déjà plus le représentant en vins de M. Arcin : ceci resulte d'une lettre que je viens de recevoir et où ce commerçant m'affirme qu'il a rompu toutes relations avec lui, *ses ses vices ne pouvant lui convenir.*»

« *M. Arcin ajoute dans sa lettre que Durand est un dégénéré.*

« Pour nous faire illusion sans doute et nous laisser croire qu'il s'occupait toujours de représentation, Durand nous fit adresser sans que nous l'ayons demandé, divers échantillons de la Lamondrage, négociant en vins à Bordeaux. Durand sortait toute la journée et ne rentrait qu'aux heures de repas.

Le soir du crime il nous quitta après avoir joué au piano le *Chant du Départ*, nous disant qu'il avait rendez-vous au café de *Belle-Vue*. Le lendemain matin il m'annonça par un agent ce qui s'était passé, Durand ne consommait jamais ; il restait des soirées entières près du feu sans rien demander. J'aurais dû me douter qu'il était sans ressources. »

Jamais nous n'avons vu entre ses mains ni la forme, ni le tiers-point, ni les grands ciseaux. Il ne taillait parfois les ongles avec de petits ciseaux. Jamais il n'a manifesté la crainte d'être attaqué dans ses courses.

De ce qui précède il résulte que Durand était accusé par la misère, qu'il devait 53 jours de loyer et pension à 3 francs par journée. C'est alors très probablement pour se tirer de cette impasse qu'il a conçu son crime.

D'autre part, le juge d'instruction, a interrogé Durand ou le pseudo Durand.

En effet, son avocat, M. Rajat, étant venu dégénéré. M. Gachon, juge d'instruction, que son client était disposé à lui faire connaître son identité, le magistrat a fait venir Durand immédiatement.

Durand a renouvelé ses déclarations et affirmé qu'il avait trappé Victorine Coutry dans un moment d'hallucination.

M. Gachon s'est préoccupé également de savoir où avaient été achetés la forme et les ciseaux.

Durand avait acheté la forme aux Galeries Lilloises. Quant aux ciseaux, Durand affirme que M. Vanacker, coutelier à Roubaix, les lui avait donnés à aiguiser.

On voit, par ces menus détails, que l'affaire est activement poussée par le distingué magistrat.

Un vol en chemin de fer

Lundi soir, Mme Facques, demeurant rue de Dan-de-Wedde prenait l'express de cinq heures pour Bruxelles. Après avoir pris son billet, elle avait placé son portemonnaie contenant 300 francs dans son ridicule. Lorsqu'elle arriva à Bruxelles elle constata sa disparition. Une enquête est ouverte.

Mort subite

M. Léonard Berthet, 38 ans, plombier, rue des Augustins, 436, est sujet à des crachements de sang ; hier, vers deux heures, en montant son escalier, il fut pris d'un vomissement suivi presqu'aussitôt d'une syncope. Lorsque M. le docteur Bochelotter arriva, il ne put que constater le décès.

LE NORD

DOUAI

Un noyé. — Hier, à neuf heures trois quarts du matin, le sieur J.B. Lecomte, ancien pensionnaire de l'Hospice général, marchand ambulant, demeurant à l'Arbre Bastien, place d'Armes, a été retiré noyé de la Scarpe, au rivage Gosselin. Le corps ne portait aucune trace de violence. Le malheureux, disparu depuis la veille au soir, avait encore en poche une somme de plus de cent francs.

Somain. — Vers trois heures 1/2 de l'après-midi, trois étrangers à la commune de Somain, trois Belges dit-on, en vinrent aux mains rue Léon-Gambetta. La lutte se prolongeant dans la direction de Aniche, aucun doute, tourner au tragique, lorsque l'un de nos concitoyens, M. Reverdin, président de la Société de tir, n'hésita pas à s'interposer, au risque de voir se retourner contre lui la fureur des belligérants. Il parvint à séparer les combattants, un grand bonheur de l'un d'eux qui, étourdi par une blessure qu'il venait de recevoir à l'œil, n'opposait plus qu'une faible résistance à ses deux adversaires qui s'acharnaient contre lui.

La courageuse intervention de notre concitoyen a certainement évité un malheur et mérite tous les éloges. M. Reverdin a déjà, du reste, d'autres actes de courage à son actif et a conduite, en cette circonstance, ne nous surprend pas.

VALENCIENNES

ENFANTS BRULÉS A VIEUX-CONDÉ

Un bébé de deux ans, Joseph Sauvage, placé *sur une chaise haute, près du poêle*, avança la main sur une casserole contenant de l'huile bouillante qu'il renversa. Le pauvrel fut si grièvement brûlé que, malgré tous les soins, il succomba bientôt.

— Un autre, âgé de seize mois, enleva les fonds du poêle que son père, Armand Richard, venait de déposer dans le lac au charbon pour placer un chandron sur le feu. L'enfant eut les membres inférieurs brûlés. Il en resulte une crise de malechance, il tomba sur ce rond et se brûla au ventre. Le blessé reçut les soins de M. le docteur Castiaux ; son état est satisfaisant.

LE CRIME D'OONNAING

L'instruction de l'affaire se continue et on est en train d'examiner de nouvelles charges qui pèsent sérieusement sur le chef de gare. Il est évident que, malgré ses dénégations et les tentatives d'alibis de sa femme et de son enfante, il lui sera impossible de se disculper.

Le parquet de Valenciennes a réellement fort à faire en ce moment ; pour démêler les affaires courantes toujours nombreuses, il a sur les bras les meurtres d'Oonning et d'Abscon, qui sont tellement embrouillés et mystérieux pour exercer la sagacité des magistrats. Le population d'Oonning a crié : « bravo le, lundi à la sortie des magistrats de la mairie, et ce n'était que justice.

« Dubuqe, dit le Dragon, qui se trouvait dans la foule et qui a failli être arrêté comme inculpé du meurtre de Dérouin, sur les indications du chef de gare, n'est pas rancunier, il a manifesté avec les autres. Cependant il a été soumis à une rude épreuve, l'émotion a été si forte que ce brave homme a été malade et a dû interrompre son travail, un de ses frères, gardé encore dans le lit.

Inutile de répéter que la population d'Oonning en est d'autant plus surexcitée contre Mascret.

Rappelons aussi que le dernier a exercé à Artres et Haspres et que la rumeur publique joignant cette affaire à d'autres faits qui se seraient passés pendant son séjour dans ces deux postes, prétend que quelque vieille affaire va sortir de terre.

Denain. — Des élections complémentaires pour six conseillers municipaux auront lieu le 16 janvier.

— Mlle Blanche Coureur, 28 ans, couturière, habitant avec ses parents, 4, sentiers place Gambetta, donnait depuis un certain temps des signes d'aliénation mentale. Mardi elle se leva vers trois heures du matin, très surexcitée, sous prétexte qu'elle allait être en retard à son travail ; puis elle se dirigea vers le lit de sa mère et lui annonça la mort de son neveu. Mme Coureur, qui ne savait trouver sa pauvre fille dont les propos incohérents l'avaient effrayée, alla en chercher un voisin, qui, lui, était plus en mesure de la rassurer. Et depuis on n'a plus eu de nouvelles de la jeune fille. On la croit noyée.

CAMBRAI

Caudry. — Une tentative de viol a été commise sur la petite Sandras Alice, âgée de 15 ans, décoratrice de tulles à Caudry (Nord), par le nommé Caron Leon, âgé de 29 ans, contremaître.

DUNKERQUE

Accidents. — Victor Duchesne, 16 ans, a eu deux doigts de la main droite broyés dans l'engrenages d'un treuil. On craint de devoir lui amputer un premier « phalange.

— Noël Perrelas, mécanicien à bord du vapeur « Talbot » a la jambe droite fracturé par une tige de piston.

Soldat évadé qui se rend. — Nous avons signalé l'évasion du soldat Dainncourt, de sa cellule, où il était enfermé, en attendant qu'il fut traduit devant le conseil de guerre.

Dalencourt a ensuite revêtu des effets civils, mais il est resté à Dunkerque. Il a *déclaré qu'il se constituerait prisonnier*. Il a dû entrer à la caserne mercredi soir.

Rixe entre marins. — Henri Hendryck, marin à bord du « Winchester » a été conduit à l'Hôpital pour se faire soigner une oreille que lui avait cruellement mordue un de ses collègues au cours d'une rixe.

PAS-DE-CALAIS

CALAIS

Le drame de la rue du Bout des Digues

Arrestation du coupable

Hier matin, vers une heure, la gendarmerie a arrêté, chez ses parents, à Bonningues-les-Ardres, Constant Denis, l'auteur de la double tentative d'assassinat que nous avons rapportée hier. Constant Denis a subi un interrogatoire sommaire au cours duquel il a avoué son méfait.

L'état de M. et Mme Lemaire est aussi satisfaisant que possible.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 5 janvier 1898

Présidence de **M. Martin**, vice-président

LILLE

Procès de presse. — Le *Réveil du Nord* n'ayant pas inséré la réponse faite par le doyen de Saint-Maurice et ses trois vicaires, à un article intitulé *Vieux de cadavres*, passé dans le numéro du 29 septembre, cour-ci ont assigné le gérant de ce journal, M. Morel, demandant au tribunal de le condamner à 500 francs de dommages et intérêts et à insérer ladite réponse, outre les peines qu'il paraîtrait au ministère public requérir.

Le *Réveil du Nord* avait donné comme cause à son refus la longueur de la réponse qui dépassait le double de l'article incriminé, et dont le surplus, 5 fr. 60, n'avait pas été payé avant l'insertion.

M. Morel se présentait seul à la barre et n'a pas donné de cause au refus.

Me Delepoulle, avocat, au nom des parties civiles, a fait remarquer que la loi de 1881 et la loi de 1849 portaient « le prix de l'insertion sera dû pour le surplus seulement. Ces mots *sera* dû remplacent les mots *sera payé* que portaient la loi de 1835. Le législateur a donc bien voulu *montrer que la réponse* devait être insérée dans son entier quitte au journal à réclamer après le prix de lignes de la réponse dépassant le double de la longueur de l'article auquel on répondait.

Le tribunal a remis son jugement à huitaine.

Programmes des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre (Hippodrome) — Jeudi 6 janvier 1898, (Bureau à 7 heures 1/2 ; Rideau à 8 h.

AIDA

grand opéra en quatre actes et sept tableaux, de Verdi. Plusieurs ballets. Décors neufs et scènes. Orchestre sous la direction de M. de la Fuente. Prix des places ordinaires.

La location pour la matinée de dimanche et la représentation de jeudi est ouverte chez M. Jubé-Hertog, rue de la Gare.

Etat-Civil de Roubaix

De 5 Janvier

Naissances. — Dulmyre Vanhoutal, rue Pabert c. Despicchin 13 — Marie Théâtre, rue Grand-Chemin 101 — Hippolyte Defaux, Hôtel-Dieu — Berthe Vaillant, id. — Yvonne Mordiagh, rue Sunair 32 — Robert Vande Wiele, rue Dereignaucourt c. Haquette 9 — Henri Liagre, rue Traversière 5 — Pauline Dumarcet, rue de l'Alouette 19 — Marie Sœurs ? — François Vanderbaeghen, rue Longues-Haies 84.

Décès. — Eugène Dhainaut, 2 ans, rue d'Alger — Fernand Lecomte, 11 mois, rue de l'Alma, fort Wattel 6 — Henri Copman, 4 mois, rue des Anges cour Liagre 12 — Angèle Lagrange, 72 ans, rue Ma Campagne 26 — Narcisse Frasschomme, 88 ans, rue Longue-Chemise 12 — Derock, présenté sans vie, rue Neuve 8 — Jules Delaporte, 65 ans, rue Choisel — Eléonore Debaisieux, 1 mois, boulevard Gambetta — Marguerite Dambrine, 1 jour, rue Denain 74 — Anne Anthierens, 69 ans, Hospice Barbieux.

Etat-Civil de Tourcoing

De 5 Janvier

Naissances. — Dulmyre Vanhoutal, rue Dumbele — Marie Lannoeur, rue du Prince — Gaston Schobert, rue du Prince — Marguerite Dupuis, rue Blanc-Seau — Emile Declercq, rue St-Roch.

Décès. — Théophile Laporte, 48 ans, tisserand, Hôpital civil — Cyrille Gérogue, 32 ans, piqueur, id. — Clémence Lemaire, 75 ans, ménagère, rue Larochefoucault — Henri Vanderheerem, 4 mois, rue St Blaise 22 — Marie Castelin, 3 ans 6 mois, rue Fin de la Guerre 1.

Mariage. — Entre : Henri Dutrieux, 22 ans, employé d'octroi et Angèle Harlein, 21 ans, moulineuse.

CONNAISSANCES UTILES

Moyens d'atténuer les effets pernicieux de la cire dans un encaustiqueur.

Je connais bien un moyen d'atténuer les effets pernicieux de la cire dans les encaustiqueuses, mais le cirier, le gérant ou le propriétaire y trouveraient peut-être à redire. C'est de semer de la cendre sur les marches comme on le fait sur le verglas.

Voici un autre remède : Prendre un vaporisateur et vaporiser les marches avec de l'éther ou de l'essence de térébenthine. L'effet sera immédiat.

Bonhomme Franklin.

MARCHÉ A TERME
de Roubaix-Tourcoing
Du 5 Janvier

Cote officielle de 4 heures .f.
Peignées de la Plata et de l'Uruguay.

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour.	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour.	Peign. d'A Type s. o. Cote préc.	Cote jour
Décembre	..	..	..	..	..	..
Janvier	4 00	4 00	..	..	..	..
Février	3 975	3 975	..	..	..	..
Mars	3 950	3 95	..	..	..	..
Mars nouv.	..	..	..	..	..	..
Avril	3 925	3 95	..	..	..	..
Mai	3 90	3 90	..	..	..	..
Juin	3 90	3 90	..	..	..	..
Juillet	3 90	3 90	..	..	..	..
Août	3 90	3 90	..	..	..	..
Septembre	3 90	3 90	..	..	..	..
Octobre	3 875	3 90	..	..	..	..
Novembre	3 875	3 90	..	..	..	..

Tendance : Calme.

DETAIL DES VENTES

Type unique		
Janvier	5.000	» 4.00
Mars	20.000	» 3.95
Avril	5.000	» 3.95
Août	5.000	» 3.90
Septembre	5.000	» 3.90
Octobre	15.000	» 3.90
Décembre	10.000	» 3.90

Total de la journée. 65.000 kil.

Anvers, 5 janvier. 205.000 kil. Calme.

IMPRIMERIE
de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Cartes de Visite

L. Duvin

Le Cent.
Cartes sur Bristol . . . . . 1 fr. 45
Cartes sur Ivoire extra supérieur . . 2 fr. »
Cartes Deuil . . . . . 3 fr. »

Les Cartes sont livrées dans une très jolie boîte ou dans un bel étui.

Pour recevoir les cartes *franco* ajouter 25 centimes par cent.

Les commandes ne peuvent être inférieures à 100 cartes de chaque modèle.

Très belles enveloppes pour cartes de visite, 75 c. le cent ; Enveloppes Deuil, 1 fr. 25 le cent.

Pour recevoir cartes et enveloppes *franco* ajouter 50 centimes.

PHOTOGRAPHIE SHETTLE
ROUBAIX, 4, boulevard de Paris ;
TOURCOING, 38, rue Motte.

Maison à Bruxelles, 4, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, travaillant *exclusivement à l'Electricité*. — Unique sur le Continent. — Résultats plus beaux que la lumière du jour, voir spécimens, 4, boulevard de Paris. n.o.

CAFÉ BELLE-VUE, Grande-Place, ROUBAIX
Hôtel-Restaurant (Réorganisation)
Consommations de 1er choix
Se recommande à l'attention de MM. les Voyageurs
Par suite d'installations nouvelles, l'ouverture du Restaurant se fera seulement le 8 janvier prochain — *Irréévocablement*.
Table d'Hôte à midi 1/2 et à 7h. 1/2
Dîners et Soupers à 2 fr. 25, comprenant :
1/2 bouteille de bière blanc ou rouge, cidre ou bière
Potage, Hors-d'œuvre
2 plats de viande, légumes, desserts, fromage
Café, liqueurs.
Chambres confortables — Prix spéciaux pour MM. les Voyageurs.
Chambres meublées à Louer
Café, Hôtel-Restaurant **Belle-Vue**, Grand'Place à **ROUBAIX**. n.o.

AGRICULTURE & COMMERCE

MARCHÉ LINIER
du 5 janvier 1898

LINS. — La demande en lins wallons, de Douai et de Bergues suit son cours régulier sans modifications bien sensibles du prix.

Les apports sur les marchés belges des Flandres ont leur importance accoutumée, et les lins trouvent plus ou moins facilement preneurs, selon les circonstances, à prix très discutés.

La vente des lins jeunes de Courtrai manque de nerf et les prix ne se relèvent pas.

Sans être particulièrement importantes, les transactions en lins de Russie ont été bonnes cette semaine et le chiffre des ventes a été sensiblement supérieur à celui de la huitaine passée, surtout en scènes roules à terre. Prix sans variation. Chanvres trois mois du Saint-Pétersbourg sur Paris. 271 1/2.

ETOUPES. — Un petit courant d'affaires sans fluctuations de prix.

FILS. — Marché peu animé.

TOILES. — A l'occasion des fêtes que nous venons de traverser, les affaires ont été sans grande activité.

JUTES. — Ventes très actives à prix en faveur des producteurs.

CHANVRES. — Demandes modérées et prix sans changement.

REVUE HEBDOMADAIRE
des grains, farines et graines oléagineuses
5 janvier 1898.

Températures. — Très douce pour la saison. La température actuelle ne présente rien d'anormal, et les perspectives agricoles restent toujours satisfaisantes.

Blés. — La période des fêtes n'a pas été favorable aux transactions et les cours n'ont pas pour ainsi dire de cote réelle à défaut d'affaires cet dernière jours. De plus, la baisse de l'étranger et nulle de Paris rendant les acheteurs complètement réels.

Nous citons aujourd'hui les blés roux 25 à 25.25 et les blancs 25.25 à 25.50 départ dans nos gares.

Les cotations sont légèrement fort différentes de d'est presque nominales. Nous cotons : Ardennes, roux nouv. d'amérique 21.50 ; cultivés entrepôt et les blés allemands 21.50 sur wagon Dunkerque.

Farines. — Affaires stationnaires, nous cotons de 30.50 à 30.00 suivant marques et quantités de commandes.

Graines oléagineuses. — Les cours des graines oléagineuses ne subissent pas de modifications importantes.

Nous cotons : Colza nouveau 43 à 43.50 Dunkerque ; les navettes de Russie 43.75, les Bombay 47.25, les colzas de Russie 40 à 40.50 Dunkerque et ceux de pays 46.00 Lille.

Les avoines de pays, 17.25 à 17.50, Lille.

Graines oléagineuses. — Affaires stationnaires ; nulles et prix sans changement pour les colzas.

Les lins Bombay mars-mai valant 22.75 et les Plata janvier-février 22.50, Dunkerque.

A BOURBOTTE Sis.

Marchés de Lille du 5 Janvier

Cuite ter jet (cote offic.) . . 8 . . . . — 89° (cote com.). 24 50 à . . . .

SUCRE — Sucre cassé (cote offic.), 100 . . 8 . . . 25 pain 8 1 (cote offic.), 100 . . 8 . . .

BETTERAVE disponible. . . .

Marchés aux bestiaux de Lille
Du 5 Janvier

ESPÈCES d'animaux	Nombre d'animaux amenés	Nombre d'animaux vendus	Prix de vente au kilog. par tête	Poids moyen	Prix de revient au kilog. par tête	Poids moyen
Bœufs	351		0.93	0.88	0.73	—
Vaches	252		0.85	0.77	0.56	—
Taureaux	50		0.72	0.67	0.56	—
Veaux	380		1.15	0.85	0.75	—
Moutons	**		**	—	—	—
Porcs	**		**	—	—	—

Marchés de Paris
Du 5 Janvier

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Janvier	19.80	19.80	4 premiers	19.45	19.45
Février	19.65	19.50	4 de Mars	19.30	19.30

MARQUE COURRIEL (comptant) : 90 —.

BLES. — Tendance baisse

Janvier	20.05	20 —	4 premiers	19.65	19.35
Février	20.05	19.75	4 de Mars	19.35	19.20

SEIGLE. — Tendance calme

Janvier	17.90	17.90	4 premiers	16.25	16.25
Février	16.—	16.—	4 de Mars	16.40	16.40

AVOINE. — Tendance calme

Janvier	18.35	18.35	4 premiers	18.05	18.00
Février	18.05	18.05	4 de Mars	18.05	18.05

HUILE DE LIN. — Tendance calme

Janvier	35.50	35.50	4 premiers	37.25	37.25
Février	35.75	35.75	4 de Mai	37.50	37.50

HUILE DE COLZA. — Tendance baisse

Janvier	35.—	35.—	4 premiers	35.50	35.—
Février	35.25	35.—	4 de Mai	35.25	35.—

SUCRES BLANCS. — Tendance baisse

| | Pr. clôt. | Ouvert. | Clôture.